



Information Communale

Bulletin N° 009 - Juin 2010



Le mot du Maire,

Pour faire face à nos grands projets de travaux, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2010. Nous avons resserré notre budget prévisionnel de fonctionnement pour pouvoir améliorer celui de l'investissement. Pour mieux répartir les efforts financiers, un emprunt est même envisagé.

Compte tenu du plan de rigueur à peine voilé des pouvoirs publics, il nous a été difficile de ne pas augmenter légèrement nos impôts locaux et fonciers, soit une hausse moyenne de 15 à 20 € par habitation de confort.

Certains d'entre-vous pensent que la commune tarde beaucoup à réaliser ses travaux d'envergure. Nous ne relâchons pas nos efforts, beaucoup de réunions et de concertations avec tous les acteurs sont nécessaires pour étudier les dossiers. Le chantier de la rue du Calvaire et de la rue des Sauvages démarrera début septembre, suivi après, par la réfection de la place Centrale. Quant à l'assainissement, les études se poursuivent et les commissions se réunissent régulièrement pour que la 1^{ère} tranche des travaux commence le plus rapidement possible. Les travaux de rénovation du presbytère sont aussi programmés pour cette année.

Notre P.L.U (plan local d'urbanisme) est sur le point d'être adopté après la fin de l'enquête d'utilité publique.

A l'approche de la saison estivale, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances de repos et de détente.

Pascal MAUROY

Nous vous informons que l'agence postale de Boulzicourt sera fermée du samedi 7 août au samedi 14 août inclus.

Vous pourrez donc, durant ce temps, effectuer vos opérations dans les bureaux les plus proches, soit à la poste de Poix-Terron ou à la Francheville.

Horaires d'été du secrétariat de mairie:

du 5 au 21 juillet :

Horaires habituels (10h30 à 12h et 14h à 18h30) sauf le vendredi après-midi à 17h.

Du 22 juillet au 13 août :

Lundi :	10h30 à 12h	et	14h à 17h30
Mardi :	fermé	et	14h à 18h30
Mercredi :	10h30 à 12h	et	14h à 17h30
Jeudi :	10h30 à 12h	et	fermé
Vendredi :	fermé	et	14h à 18h30

Du 16 août au 27 août :

Lundi :	10h30 à 12h	et	14h à 18h30
Mardi :	fermé	et	14h à 18h30
Mercredi :	10h30 à 12h	et	14h à 18h30
Jeudi :	fermé	et	14h à 18h30
Vendredi :	fermé	et	14h à 18h30

La permanence des élus est suspendue en juillet et août, sauf entretien par rendez-vous

Le cabinet médical a été officiellement inauguré en présence de Bérangère Poletti, députée; d'Hugues Mahieu, conseiller général et de Pascal Mauroy.



Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt

Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr

**Site internet : www.boulzicourt.fr
(mise à jour régulière)**

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 09 Mars 2010

Le Maire rappelle que la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 Février 2010, chargée de désigner le titulaire du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux du zonage d'assainissement de la commune de Boulzicourt. Cette dernière, a désigné le groupement Dumay / IRH.

- Décision d'entériner le choix de la commission d'appel d'offres et donc de retenir le groupement DUMAY/IRH, et, engage la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement.

Il demande à cet effet, des aides financières au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général des Ardennes et de l'Agence de Bassin Rhin-Meuse.

Du 29 Mars 2010

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses de 313 500,00 € et en recettes attendues de 511 887,00 €,

- Adoption et du compte administratif 2009 du budget principal, soit :

- un déficit d'investissement soit – 184 546,34 €,
- un excédent d'exploitation de + 211 063,11 €.

- Adoption du compte administratif 2009 du service de l'Assainissement, soit :

- un déficit d'investissement soit – 5 732,20 €,
- un excédent d'exploitation de + 121 932,77 €

- Adoption du compte administratif 2009 du service de l'eau, soit :

- un excédent d'investissement de + 54 539,11 €
- un excédent d'exploitation de + 150 694,33 €,

- Adoption du compte de gestion 2009 du budget principal, dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif 2009 établi par la Commune de Boulzicourt.

- Adoption du compte de gestion 2009 du service de l'Assainissement, dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif 2009 établi par la Commune de Boulzicourt.

- Adoption du compte de gestion 2009 du service de l'Eau, dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif 2009 établi par la Commune de Boulzicourt.

- Adoption du Budget primitif 2010 du Budget principal (avec report des résultats de clôture 2009) comme suit :

- les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 855 956,81 €
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1 388 373,30 €

- Adoption du Budget primitif 2010 du service de l'Assainissement (avec report des résultats de clôture 2009) comme suit :

- les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 135 532,77 €
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 108 532,20 €

- Adoption du Budget primitif 2010 du service de l'Eau (avec report des résultats de clôture 2009) comme suit :

- les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 265 794,33 €
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 150 839,11

- Décision de fixer les 4 taxes locales pour l'année 2010 comme suit :

- Taxe habitation 14,72 % (14,02 % en 2009)
- Taxe foncière (Bâti) 20,67 % (19,69 % en 2009)
- Taxe foncière (non bâti) 26,46 % (25,20 % en 2009)
- Taux relais 9,73 % (9,27 % en 2009).

- Décision de fixer en 2010, le prix de l'eau à :
* 2,781 € TTC le m3 d'eau détaillé comme suit :

- prix communal soit : 2,145 €/m3
- Redevance antipollution fixée par l'Agence du Bassin Rhin-Meuse soit 0,352 €/m3
- Redevance Modernisation des Réseaux : 0,274 €/m3
- Redevance d'assainissement reste inchangée soit 0,01 €/m3

- Décision de reconduire les subventions de fonctionnement au titre de l'année 2010.

Après consultation lancée auprès de 4 entreprises pour les travaux de réaménagement du Monument aux Morts, 2 ont répondu : S.T.P.Vence et DELGI Constructions.-

- Après avoir délibéré, le Conseil Municipal opte pour la proposition financière de l'entreprise S.T.P.Vence et lui attribue les travaux.

- Suite à la mise en vente de la Grange sise rue la Lambette, la SCI Numerobis a demandé l'acquisition de celle-ci au prix proposé par la Commune soit 33 000,00 euros.

Acceptation de la vente de cet immeuble cadastré section AC 201, appartenant à la Commune. Les frais de notaire restant à la charge de l'acquéreur.

- Décision de créer un poste de rédacteur territorial de catégorie B, à temps complet (35/35e) à compter du 1^{er} Mai 2010. Ce poste échoit à Laurence Dutaillay, suite à son avancement de grade.

Du 27 Avril 2010

Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'une consultation avait été lancée en 2009 auprès de plusieurs sociétés pour une étude diagnostic du réseau d'eau potable et que l'entreprise Yonne Ingénierie avait été retenue. Malheureusement, cette dernière est en cessation d'activité et ne peut donc effectuer celle-ci.

- Décision par conséquent de lancer une seconde consultation : l'assemblée délibérante établit un cahier des charges, estime le coût de cette étude à environ 18 000,00 € HT et précise que le délai d'exécution sera pris en compte pour le choix du candidat.

En raison des délais d'intervention non respectés de l'atelier le Sciapode pour les travaux de mise en sécurité de la statue Sainte-Catherine, et après de multiples relances (devis signé le 31/12/08),

- le Conseil Municipal, décide de ne plus confier ces travaux à ce dernier.

En outre, le Conseil décide de solliciter la Miroiterie Ardennaise pour un devis n'excédant pas 3 000,00 € HT et charge le Maire de signer tous les documents correspondants.

- Le Conseil Municipal envisage l'utilisation des deux techniciens du S.I.E.T.A.V. 4 journées par an, pour intervenir dans la commune de Boulzicourt ; une convention de mise à disposition serait mise en place.

Le Maire donne lecture d'un courrier émanant des Crêtes Préardennaises qui lancent une campagne de sensibilisation aux économies dans le cadre d'une gestion durable de la ressource en eau et souhaitent intégrer une plaquette d'information à la prochaine facturation d'eau.

- Acceptation de cette démarche.

Dans le cadre du financement pour la résorption des zones d'ombre en télévision numérique (TNT) dans les communes, le Conseil Municipal,

- sollicite le Conseil Général pour une subvention aussi élevée que possible,

- autorise et donne pouvoir au Maire pour entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet d'implantation d'un ré-émetteur TNT.

Jardins Communaux

Au début de notre mandat, suite à une dizaine de sollicitations de personnes désirent cultiver un petit jardin potager, la commune s'est mobilisée pour réserver un espace approprié sur un terrain communal protégé.

Nous sommes prêts à réaliser et à délimiter 10 parcelles de 300 à 500 m². Ces terrains seraient grillagés et équipés d'un abri de jardin. Grace aux subventions et à l'effort communal, le loyer annuel serait modique (environ 50 €)

Dans les 2 précédents bulletins d'information, nous avons relancé notre offre et maintenant, il ne reste seulement que 2 personnes qui seraient intéressées par ce projet. Cette réalisation ne pourra se concrétiser qu'à partir de 6 demandes.

S'inscrire au secrétariat de mairie avant fin juillet dernier délai.

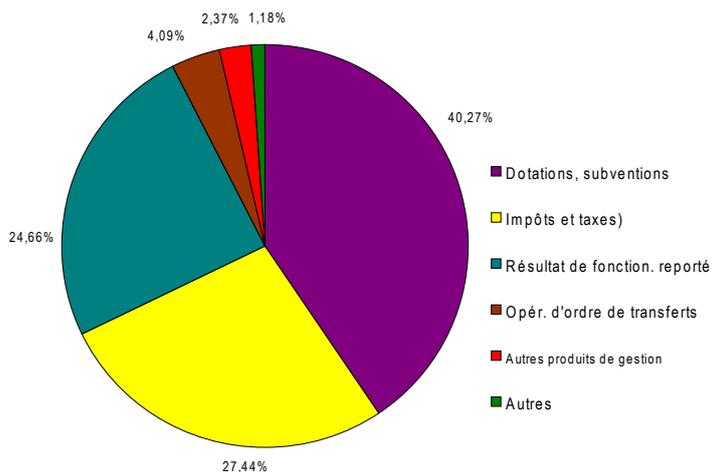
Le revêtement de notre chaussée sur toute la longueur de la rue principale a été fortement détérioré par les caprices de l'hiver.

La municipalité et la direction des services de la D.D.E se sont rencontrés à ce sujet, ils sont conscients de ce mauvais état et ont décidé d'attendre la fin des travaux d'assainissement pour effectuer la remise en état complète de la bande de roulement.

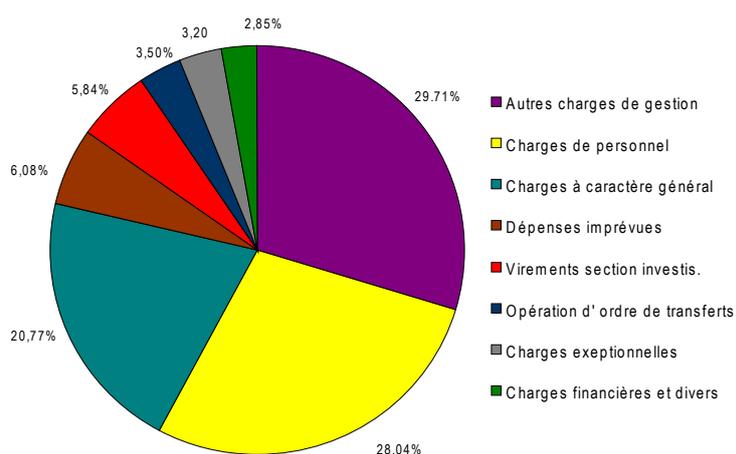
En attendant nous devons nous contenter de réparations ponctuelles.

Merci pour votre compréhension.

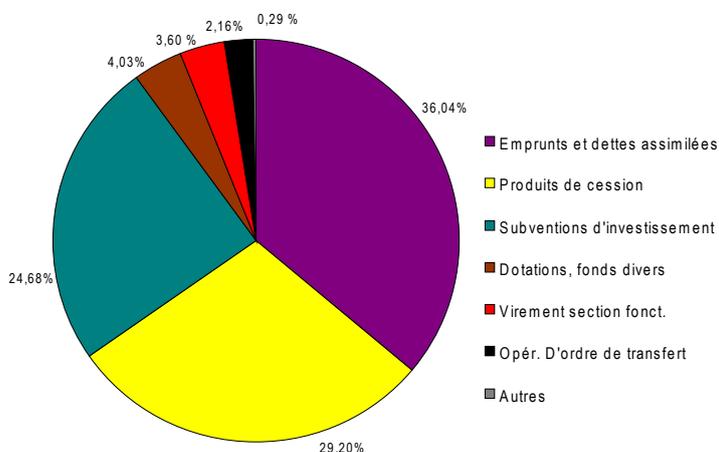
Recettes de Fonctionnement : 855 956,81 €



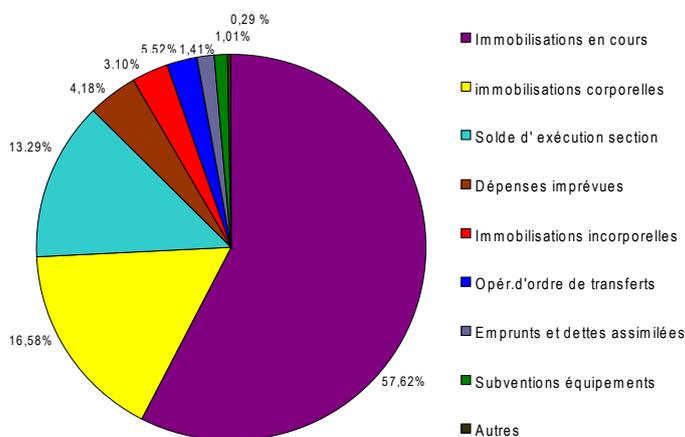
Dépenses de Fonctionnement : 855 956,81 €



Recettes d'Investissement : 1 388 373,30 €



Dépenses d'Investissement : 1 388 373,30 €



Etat Civil

Naissances

SELLIER Lylou
20 décembre 2009

VANDEPUTTE Manon
21 avril 2010

CAMUS Melvyn
22 avril 2010

THORN Alyssa
25 avril 2010

MAGET Lola
12 juin 2010

Mariages

RAMBEAUX Pierre
DAUSSIN Jennifer
22 mai 2010

POUPLIER Nicolas
BONNAIRE Anne_Lise
12 juin 2010

POUGENQ Vincent
PAYEN Laure
26 juin 2010

Décès

BORDI Maurizio
17 avril 2010

GILLET Hubert
24 avril 2010

BOISSEAUX Suzanne
Epouse d'André COURTOIS
26 avril 2010

Notre bibliothèque à laquelle s'est associée la commune de Champigneul, après une réinstallation et une rénovation, complétée par une nouvelle collection d'ouvrages, a été inaugurée par Hugues Mahieu, conseiller Général du canton, Daniel Thomas, vice-président de la communauté de communes des Crêtes Préardenaises et d'Agnés Plainchamp, directrice de la bibliothèque départementale du conseil Général.



Rappel de l'arrêté Municipal du 16/05/2008

Pour que chacun d'entre nous profite aux mieux de ses temps libres, nous vous rappelons que :
Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi: de 9h à 11h30 et de 14h à 19h
- les samedis: de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h.

Le ramassage des ordures ménagères ayant lieu le lundi matin, la sortie des poubelles doit être effectuée le dimanche soir au plus tôt pour que ces poubelles soient enlevées de la voie publique au plus tard le lundi soir.

En aucun cas, les poubelles ne doivent rester en permanence dans la rue, surtout quand elles possèdent des débris nauséabonds.

Malgré le bon entretien floral par nos agents municipaux soucieux d'embellir notre village, si durant les vacances d'été, une période de chaleur et de sécheresse venait à sévir et que certaines plantations souffriraient d'un manque d'eau, les fleurs apprécieraient un petit geste des riverains. Merci pour l'environnement.

Nos travaux en cours



Pour répondre aux besoins sanitaires, le bâtiment du bord de Vence s'agrandit d'une annexe équipée de toilettes. Ces travaux sont entièrement exécutés par nos employés communaux.



La restauration du monuments aux morts sera achevée pour la fête nationale.



8 mai, cérémonie du souvenir



La célébration de l'appel du 18 juin, devant le monument aux morts en cours de restauration.

Quelques évènements

Comme il est de tradition depuis plusieurs années, Pascal Mauroy, assisté de Michel Robert, de Jean-Pierre Valet et de Jean-Yves Mangin, au nom de la municipalité ont souhaité un bon et joyeux anniversaire à Mme Anne-Marie Aucler pour ses 96 ans, et ont offert une composition florale à la doyenne du village.

Jean-Pierre Valet a remis également à Mme Aucler son acte de naissance signé par Mr Léopold Harmel, maire du village en 1914.

Le rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.....



Malgré une courte averse en début d'après midi, la brocante a été réussie.



Durant la journée du patrimoine la crèche (Multi-accueil "les Nutons"), le pôle scolaire "René Daumal" et le château d'eau ont connu un réel succès.



La Mairie a profité de l'opération E.N.R (école numérique rurale), pour doter le pôle scolaire d'un tableau numérique et d'une classe mobile composée de 12 ordinateurs portables en réseau.



Organisé par la gendarmerie nationale, 21 élèves sur 23 ont obtenu leur permis piéton.



Dans le cadre de la découverte du milieu rural, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Pierre Mendès France de Charleville ont été accueillis par l'école de Boulzicourt, pour visiter notre patrimoine.



Les personnes qui auraient des difficultés pour payer en 1 seule fois, leur redevance d'eau et de taxes d'assainissement annuelles, peuvent demander au trésor public la possibilité d'un fractionnement de leur facture .

Une fête patronale dans la bonne ambiance



Boulzicourt possède une championne de France !

Vanessa Bertrand, née à Villers / Se meuse, habite Boulzicourt depuis sa jeune enfance.



Elle est championne de France en fléchette électronique en doublette féminine et récemment championne de France en équipe en 2010.

Elle fait partie des 600 participants de la fédération française de fléchettes et prochainement participera au championnat d'Europe. Pour entretenir et améliorer ses performances, elle consacre un minimum de 2 h d'entraînement et 1 match par semaine .

Vanessa est d'une famille sportive, son fils Rémi 15 ans a terminé 9^{ème} au championnat, tandis que le père Eric a fini 33^{ème} au championnat de France en équipe.

La création de la zone artisanale a donné lieu à 3 rencontres avec les artisans de Boulzicourt. Ceux-ci sont très intéressés par un investissement dans cette zone.

Les 2/3 de la zone sont déjà réservés.

Pour tout renseignement, contactez Bernard Le Corre à la Mairie ou la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Le L.A.C a organisé



Soirée poétique avec Claire Dutrey et Michel Bénard de la société des poètes français.



Sortie nature animée par Mme Lion



Une exposition par des artistes amateurs du village:

L'E.C.V.B a organisé la course du prix cycliste des artisans et commerçants de Boulzicourt, 60 participants et 13 fois une boucle de 8 km.

Les vainqueurs:

1ère catégorie:

- Sébastien Hanssen

Pass-cyclisme:

-Romain Godard



L'association "La pêche de la Vence"

a lancé son 77ème concours de pêche miraculeuse.



Enfants:

- 1er Julien Sofisti
- 2ème Migue Ferreira

Adultes:

- 1er Thierry Noulain
- 2ème Francis Menser

Les 38 participants ont reçu un lot.

Après de longues années de dévouement à l'association "Familles rurales" Eliane Moreau cède sa place de présidente à Michèle Gilmaire.

Le L.A.C vous propose:

- 12 septembre à 17 h en salle de mairie: projection sur le Zanskar (nord de l'Inde), entrée libre.

- Fin septembre, sortie champignons avec Mr et Mme Carré.

19^{ème} Concours d'Attelage de Boulzicourt

Entrée Gratuite Animations Stands divers Restauration sur place

National - Amateur Elite - Amateur Pro - Jeunes Chevaux - Entraînement

24 & 25 Juillet 2010

Samedi 24 Juillet	Dimanche 25 Juillet
14 h Dressage	9 h Marathon
18 h Défilé dans le village avec la fanfare	14 h Manabilité
20 h Soirée Bavaroise avec orchestre (par réservation au 09 75 75 83 47)	18 h Remise des prix

Venez nombreux!

Boulzicourt a fait ses adieux à son trompettiste

Hubert Gillet né à Boulzicourt le 13 novembre 1929, a passé toute sa vie professionnelle à la société « Deville » à Charleville comme modeleur outilleur, puis chef d'équipe aux presses. Il a reçu la médaille de 40



années de travail. Hubert était musicien, il a débuté à l'harmonie Ste Cécile de Boulzicourt, il a effectué de nombreux bals et son service militaire à la musique du 3^{ème} Génie à Mézières, puis a joué à l'harmonie SNCF.

Il a reçu la médaille « grand or » après 60 années

de musique.

Il était aussi apiculteur, avec son épouse bien connue dans la région.

«Hubert tu peux partir tranquille» !

Ce texte a été intégralement écrit par Hubert Gillet lui-même, pour le lire le jour de son enterrement.

Le S.I.E.T.A.V.

Le siège du syndicat intercommunal d'études et de travaux pour l'aménagement de la Vence a été transféré de La Francheville à la mairie de Boulzicourt. Pascal Mauroy remplace donc Gilbert Pilard à la présidence.

Objectifs

De part ses objectifs statutaires, le syndicat a pour objet de réaliser toutes les études et tous travaux d'intérêt général visant la mise en valeur hydraulique, halieutique, touristique, l'entretien et l'aménagement du lit et des berges de la rivière « LA VENCE » et de ses affluents et de leurs annexes hydrauliques sur le territoire

des communes adhérentes.

Missions

Les différentes missions du SIETAV peuvent être regroupées selon 3 programmes :

Le programme d'**entretien ABER** (Aide au Bon Entretien Rivière)

Ce programme correspond à l'entretien courant de la Vence et de ses affluents. Il regroupe essentiellement la gestion des embâcles et la gestion de la ripisylve (abattage, élagage, débroussaillage,...).

Le programme de **travaux de restauration ou d'amélioration**

Ces travaux sont plus ambitieux que les travaux d'entretien en ce sens qu'ils permettent à la rivière d'améliorer ses qualités hydromorphologique et biologique en vue de l'atteinte du bon état écologique. Il peut s'agir par exemple d'enrochements du lit mineur, de la pose de déflecteurs ou encore de l'aménagement des ouvrages hydrauliques.



Exemples d'opérations d'entretien réalisées cette année par le S.I.E.T.A.V

Le programme d'**actions pédagogiques**

Réunions d'information, plaquettes explicatives, présentations dans les écoles, entre autres, les actions pédagogiques indispensables à réaliser sur le bassin versant de la Vence dans le but de faire comprendre l'intérêt du S.I.E.T.A.V.

Fonctionnement

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes. Les différentes missions précitées sont soumises aux décisions prises par le comité syndical.

dizaine de pierres différentes qui sont taillées dans son atelier.



Contact :

Clément HERRAIZ, 62 rue du Moulin
08410 Boulzicourt
Tél. : 03 24 32 76 39

4 générations d'atrier à Boulzicourt !

Clément Herraiz, jeune créateur d'entreprise, perpétue une tradition familiale, puisqu'après son arrière grand-père, son grand-père et son père, il s'est lancé dans la conception,



la fabrication et la pose de cheminée à l'âtre.

Aurait-il pu être autrement ! Au sortir du collège, ayant sans nul doute contracté le virus familial, il s'oriente vers une formation de carreleur mosaïste qu'il mène jusqu'au brevet professionnel, obtenu en 2007 au CFA de Tours. Pourquoi cette orientation ? Tout simplement parce que le CAP d'atrier n'existe pas et que la formation de carreleur s'en rapproche le plus.

Ce métier d'atrier appelle à de solides connaissances en matière de chauffage, de conduit de fumée, et bien entendu du travail de la pierre. Ces connaissances ont été acquises sur le terrain en contact de son père.

L'originalité des produits de Mr Herraiz est qu'il s'adapte à la demande du client. Toutes les cheminées sont faites sur mesure, rien n'est standardisé. Il travaille une

Nouveau !

Pension canine à Boulzicourt "La maison de Toutou"

Accueille votre compagnon (sans box), en votre absence de courte ou longue durée, weekend, hospitalisation, vacances...

Petite structure de 3 chiens maximum.

Il sera hébergé dans un pavillon et s'épanouira à l'extérieur, promenades, soins et jeux.

Prestation de services

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, le dog-setting se rend à votre domicile pour sortir et nourrir vos animaux.

Petits services à votre demande, taxi animaux pour toilettage, vétérinaire...

Daniel Deschamps

21, lot le Parc

08410 Boulzicourt

03.24.33.00.63

06.32.96.61.25

<http://accueilchiens.e-monsite.com>



Nouveau à Boulzicourt :

"Section de danse de salon"

Ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir la pratique de la danse de salon (Valse, Rock, Boléro, Chacha, Tango, Madison...), il n'y a pas d'âge pour se lancer sur les pistes de danse.

Cet art élimine le stress, améliore la santé grâce à un équilibre physique et psychique et contribue à l'épanouissement personnel.

Les séances de danse de salon auront lieu sous la direction de Guy Ledoux, les vendredis :
de 18h00 à 19h00 : Salsa et Rock.

Et de 19h00 à 20h30 : toutes les danses.

Les cours auront lieu dans une salle de la mairie dès la saison prochaine, à partir du vendredi 3 septembre 2010.

Tarifs :

- Montant de l'inscription : 25 €

- Cotisation à l'année : 120 € (possibilité de régler au trimestre).

Pour les personnes intéressées: les 2 premiers cours sont gratuits.

Pour tout renseignement :

Guy LEDOUX

14, rue des graviers

08700 - Nouzonville

Tél : 03 24 53 12 89

06 06 47 94 87



LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DES ARDENNES VOUS CONSEILLE

